



Agenville
Autheux
Béalcourt
Beaumetz
Bernâtre
Bernaville
Berneuil
Boisbergues
Bonneville
Candas
Conteville
Domesmont
Domléger-Longvillers
Epécamps
Fienvillers
Frohen-sur-Authie
Gorges
Heuzecourt
Hiermont
Maizicourt
Le Meillard
Mézerolles
Montigny-les-Jongleurs
Fieffes-Montrelet
Prouville
Saint-Acheul

RAPPORT DE PRÉSENTATION

3 LE DIAGNOSTIC AGRICOLE



SOMMAIRE

3	LE DIAGNOSTIC AGRICOLE	3
3.1.1	Méthode	3
3.1.2	Représentativité des résultats	3
3.2	CARACTERISTIQUES DES EXPLOITATIONS.....	4
3.2.3	Le nombre d'exploitations	4
3.2.4	Formes juridiques.....	5
3.2.5	Age des exploitants	6
3.2.6	Transmission.....	7
3.2.7	Emploi.....	8
3.3	TYPOLOGIE DES EXPLOITATIONS	8
3.3.3	Stratégies d'activités et orientations technico-économiques	8
3.3.4	Les principales productions.....	10
3.3.4.1	Sources utilisées	10
3.3.4.2	Les grandes tendances	10
3.3.4.3	Productions végétales	11
3.3.4.4	Productions animales	12
3.3.5	Les stratégies d'activités ou activités marginales	15
3.3.5.1	Diversification	15
3.3.5.2	Les autres activités et la pluriactivité	15
3.4	DONNEES SPATIALES : UTILISATION DU TERRITOIRE	17
3.4.3	Occupation des sols.....	17
3.4.4	Types de sols	19
3.4.5	Aménagements agricoles	19
3.5	CONSTRUCTIONS AGRICOLES	21
3.5.1	Situation actuelle.....	21
3.5.2	Projets	22
3.6	FONCIER AGRICOLE.....	23
3.7	FICHES SYNTHÉTIQUES	24

3 LE DIAGNOSTIC AGRICOLE

3.1.1 Méthode

Compte tenu de l'importance de l'activité agricole sur ce territoire, la communauté de communes a décidé que la phase d'état des lieux doit comporter un diagnostic agricole précis. Cette mission a été confiée à la Chambre d'Agriculture de la Somme.

La méthodologie utilisée s'appuie sur plusieurs phases de travail :

- Lancement de la démarche avec les acteurs du PLUi,
- Réunions d'information auprès des agriculteurs,
- Elaboration et validation du questionnaire d'enquête,
- Enquêtes par questionnement individuel chez chaque agriculteur,
- Analyse des données à partir des éléments disponibles (enquêtes, recensement agricole 2010, relevé parcellaire graphique anonyme, données cartographiques, INSEE, etc.),
- Restitution du diagnostic

3.1.2 Représentativité des résultats

Les limites de cette analyse et des éléments présentés portent sur les 3 points qui suivent.

Le taux de réponse des agriculteurs : Le listing de départ élaboré à partir des informations de la Chambre d'Agriculture de la Somme comportait 145 contacts. Toutes les exploitations ont été contactées et presque systématiquement visitées. Dans quelques cas exceptionnels (moins de 10), les données ont été collectées par téléphone lorsqu'aucun rendez-vous n'a été possible. Une seule exploitation a refusé catégoriquement de répondre. Ces contacts ont permis de corriger la liste initiale (coordonnées erronées ou exploitations disparues) et de la compléter avec de nouvelles entités. Au total, les questionnaires ont porté sur 139 exploitations dont 126 peuvent être considérées actives à ce jour (SAU > 0ha).

Ce taux de collecte supérieur à 95% est satisfaisant et donne une image représentative de la situation agricole du Bernavillois.

Il faut noter également qu'à notre connaissance, une commune (Epécamps) ne comporte plus de siège d'exploitation.

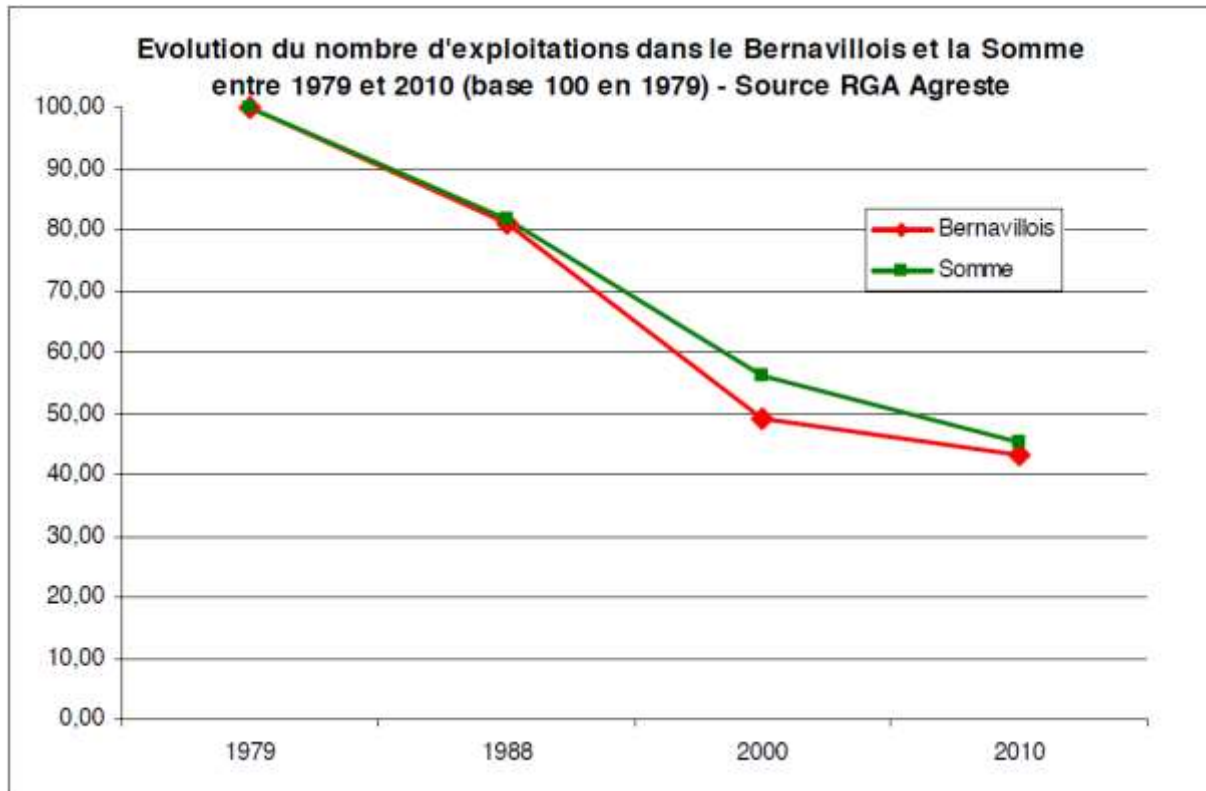
Le parcellaire utilisé pour l'analyse est le Registre Parcellaire Graphique (RPG, base des déclarations PAC). Certaines parcelles effectivement utilisées et ayant une vocation agricole peuvent ne pas avoir été prises en compte dans l'analyse lorsqu'elles ne sont pas déclarées pour le bénéfice des aides européennes de la Politique Agricole Commune.

Enfin, l'ensemble des données collectées et traitées ici proviennent des exploitations ayant leur siège sur le territoire communautaire. Sauf exception, le diagnostic ne tient pas compte des agriculteurs exerçant une activité sur le territoire tout en résidant à l'extérieur.

3.2 CARACTERISTIQUES DES EXPLOITATIONS

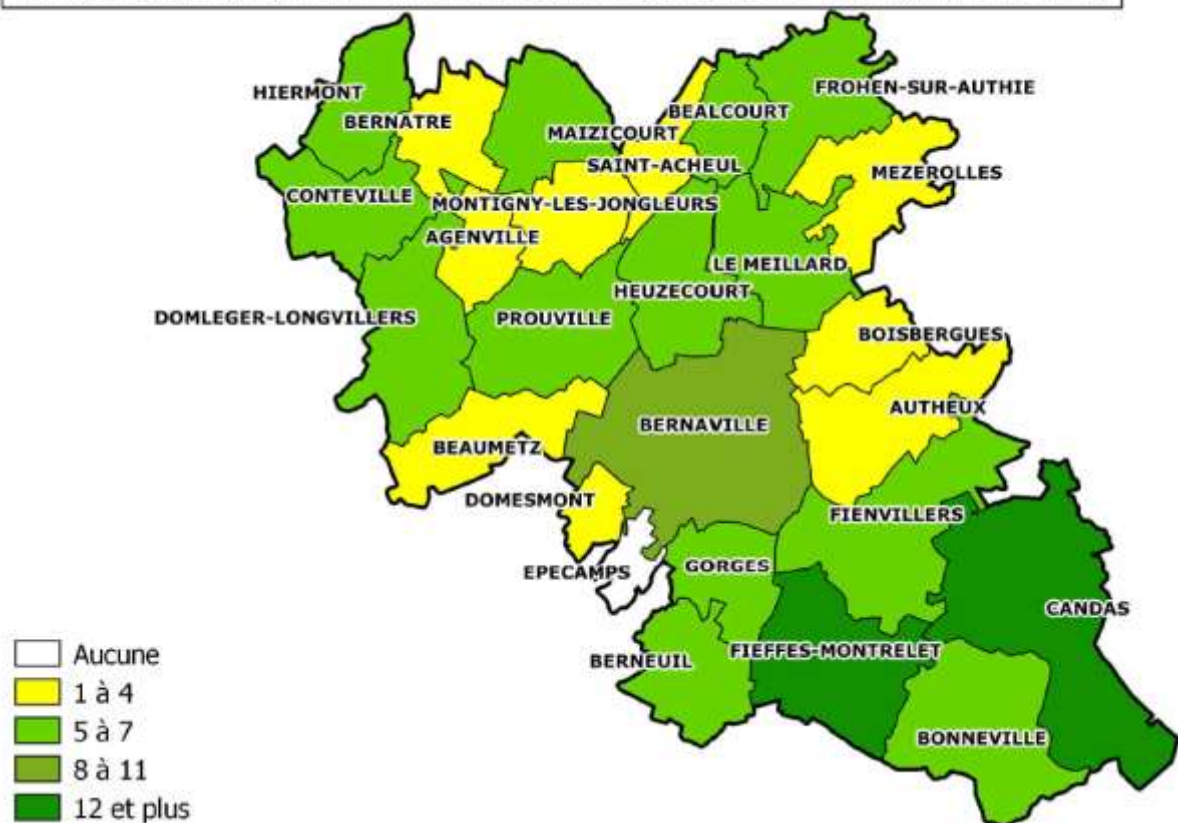
3.2.3 Le nombre d'exploitations

D'après le RGA, la baisse du nombre d'exploitations agricoles est de 55 % entre 1979 et 2010 pour le département de la Somme. Le territoire du Bernavillois enregistre lui, une diminution de 389 exploitations agricoles en 1979 à 168 en 2010, soit une baisse du nombre d'exploitations de 57% pour le territoire du Bernavillois. Le nombre d'exploitations du Bernavillois enregistre une baisse comparable à celle de la Somme.



Les enquêtes agricoles ont relevé 126 entités actives dont le siège d'exploitation se situe sur l'intercommunalité. Par contre, 275 exploitants ou structures cultivent sur le territoire du Bernavillois (déclarations PAC - RPG 2011).

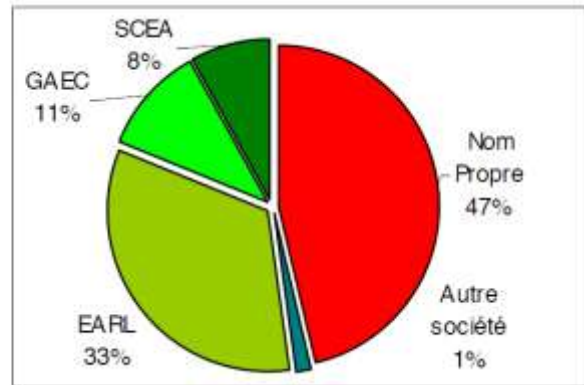
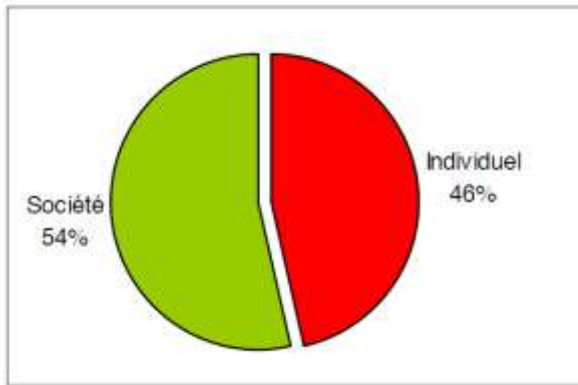
Nombre d'exploitations par commune (enquêtes Chambre d'Agriculture de la Somme 2013-2014)



3.2.4 Formes juridiques

En 2010, les exploitations individuelles représentent 63,8% des exploitations agricoles contre 75,5% en 2000 sur la Somme. Les sociétés agricoles représentant alors 36.2% (contre 24.5% en 2000). Sur le département de la Somme, on observe, entre 2000 et

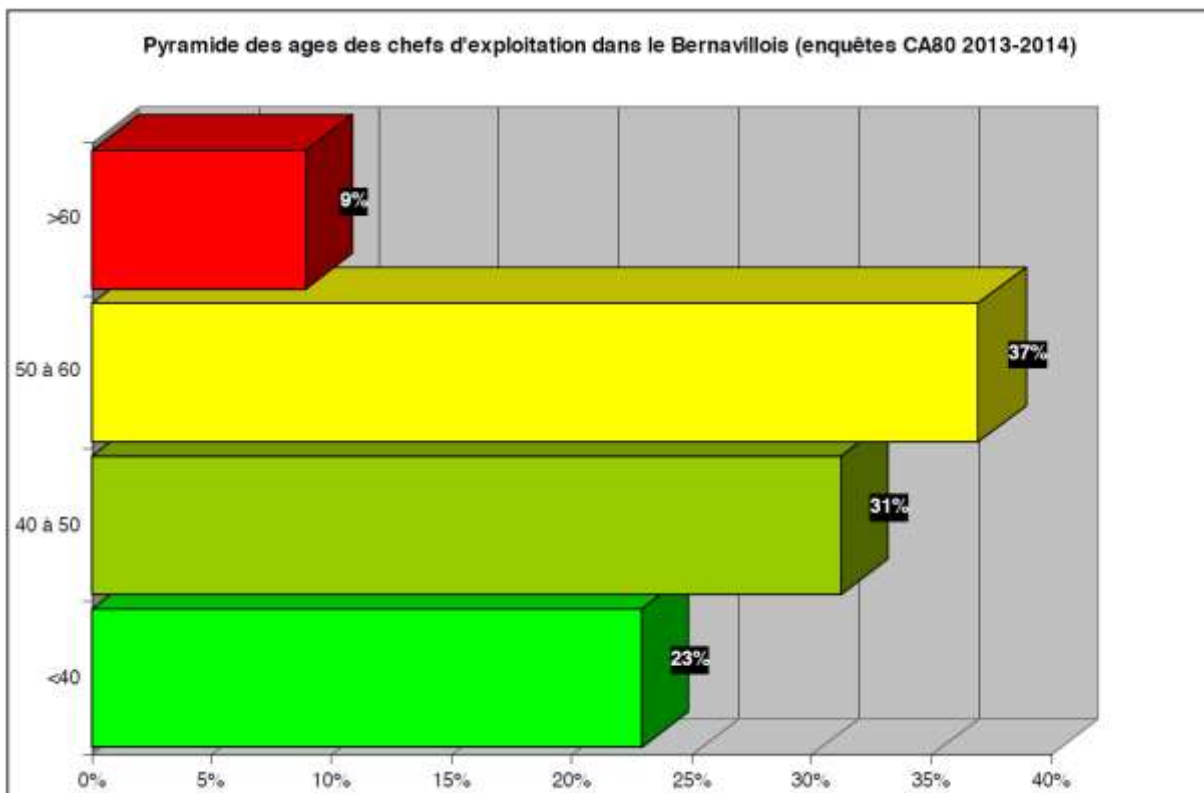
2010 un glissement des exploitations individuelles vers les EARL ou les sociétés civiles et commerciales. Concernant les sociétés de types EARL, cette mutation est avant tout d'ordre juridique et fiscal car six sociétés sur dix sont unipersonnelles (c'est-à-dire que seul l'exploitant agricole gère la société). Sur le territoire du Bernavillois, la mutation observée est plus importante. D'après les sièges d'exploitation implantés sur le territoire il y a 46% d'exploitations individuelles et 54 % de structures sociétaires (avec une prépondérance pour les structures EARL 33% et les GAEC 11%).



3.2.5 Age des exploitants

En 2010, la Somme compte 6 815 chefs d'exploitations et co-exploitants. 61% d'entre eux ont entre 40 et 60 ans. La part des moins de 40 ans (17%) reste faible.

D'après les enquêtes réalisées auprès des exploitants dont le siège d'exploitation se situe sur le territoire on a, toutes exploitations confondues, une moyenne d'âge de 48 ans (ne prend pas en compte les associés non exploitants des structures de type EARL et SCEA, SARL). Les moins de 40 ans représentent 23% et les 40-50 ans représentent 31% et les 50-60 ans 37%. Les plus de 60 ans sont largement minoritaires 9%.

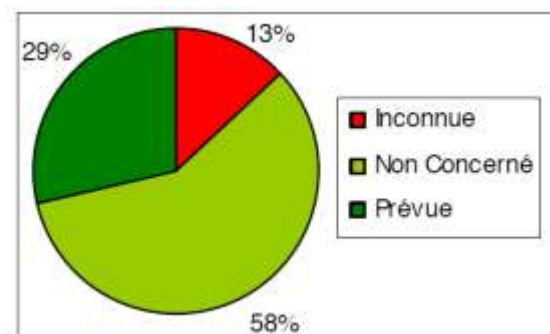
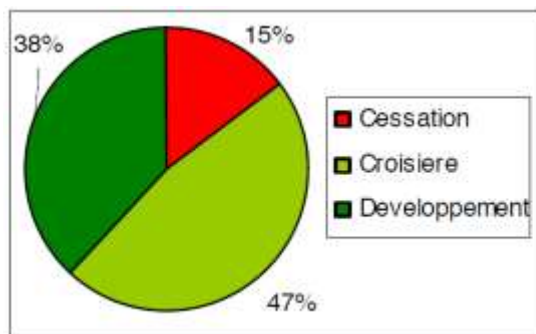


3.2.6 Transmission

Entre 90 et 95 % des exploitations rencontrées se sont constituées à partir d'une reprise familiale. 28% des agriculteurs travaillent seuls sur leur exploitation. Dans ce cas, même s'ils reçoivent l'aide régulière ou épisodique de leur conjoint ou de leurs enfants, cette main d'œuvre familiale est difficilement quantifiable car elle ne tire aucun revenu direct ni aucune cotisation sociale de ce travail. Sur ces 28 %, un peu moins de la moitié (41%) estiment ne pas être concernés par la question de la succession, pour environ 1/3 (29%) cette transmission est prévue ou en cours, alors que 15%, même si l'échéance est proche, ne savent toujours pas ce que va devenir leur exploitation. Remarquons que 15% ne se prononcent pas sur cette question de la transmission qui reste souvent délicate dans les esprits.

A contrario, c'est la même proportion de 28 % des structures qui associent plusieurs chefs d'exploitation dans différentes formes sociétaires (GAEC, EARL, SCEA). Les formes sociétaires semblent assurer une meilleure stabilité car 54% estiment ne pas être concernés, 26% ont une succession déjà organisée et seulement 8% ne savent pas ce qu'il va advenir de leur exploitation. Le taux de non réponse est plus faible avec 11%.

La part des plus de 50 ans représente 46% des exploitants rencontrés. Pour ces structures, on peut présumer d'un renouvellement de génération d'ici 15 ans (soit près d'1 exploitation sur 2).



Au cours de l'enquête agricole les exploitations rencontrées se sont classées en 3 catégories : en développement, en rythme de croisière et en cessation d'activité. Ces catégories ne sont pas forcément liées à l'âge des exploitants agricoles. En effet, il s'agit plus de stratégie d'entreprise. Une société peut avoir un gérant de 60 ans et un de moins de 40 ans, sa stratégie ne sera pas la même qu'une exploitation individuelle sans successeur connu.

Ainsi, 38% des exploitations se disent en développement, 47% en rythme de croisière et 15% en cessation.

Sur les 15% en cessation 3% n'ont pas de repreneur connu et 3% supplémentaires ne se prononcent pas.

3.2.7 Emploi

Dans la Somme, 11 260 actifs permanents travaillent dans les exploitations agricoles en 2010, représentant 8 550 unités de travail annuel (UTA). En 2010, la main d'œuvre familiale assure 68 % du travail. L'emploi agricole a baissé de 23 % en 10 ans. Il représente 5,1% des emplois.

D'après l'enquête réalisée, sur 139 exploitations visitées, on trouve 237 ETP liés aux exploitations agricoles. Ces 237 « équivalents temps pleins » correspondent à l'activité de 328 actifs dont 122 temps partiels et 26 pluriactifs. Les chefs d'exploitation sont 157 et représentent 151 ETP. Les salariés représentent 71 ETP. Les conjoints collaborateurs et la main d'œuvre familiale représenteraient environ 18 ETP mais avec l'incertitude évoquée plus haut.

D'après l'INSEE, en 2007 l'emploi pour le secteur d'activité « agriculture » du Bernavillois représentait 22,8% des emplois du territoire. Compte tenu du nombre d'exploitations et des enquêtes réalisées ce chiffre tient compte des entreprises para-agricoles (coopératives, négoce, agro-fourriture,...).

3.3 TYPOLOGIE DES EXPLOITATIONS

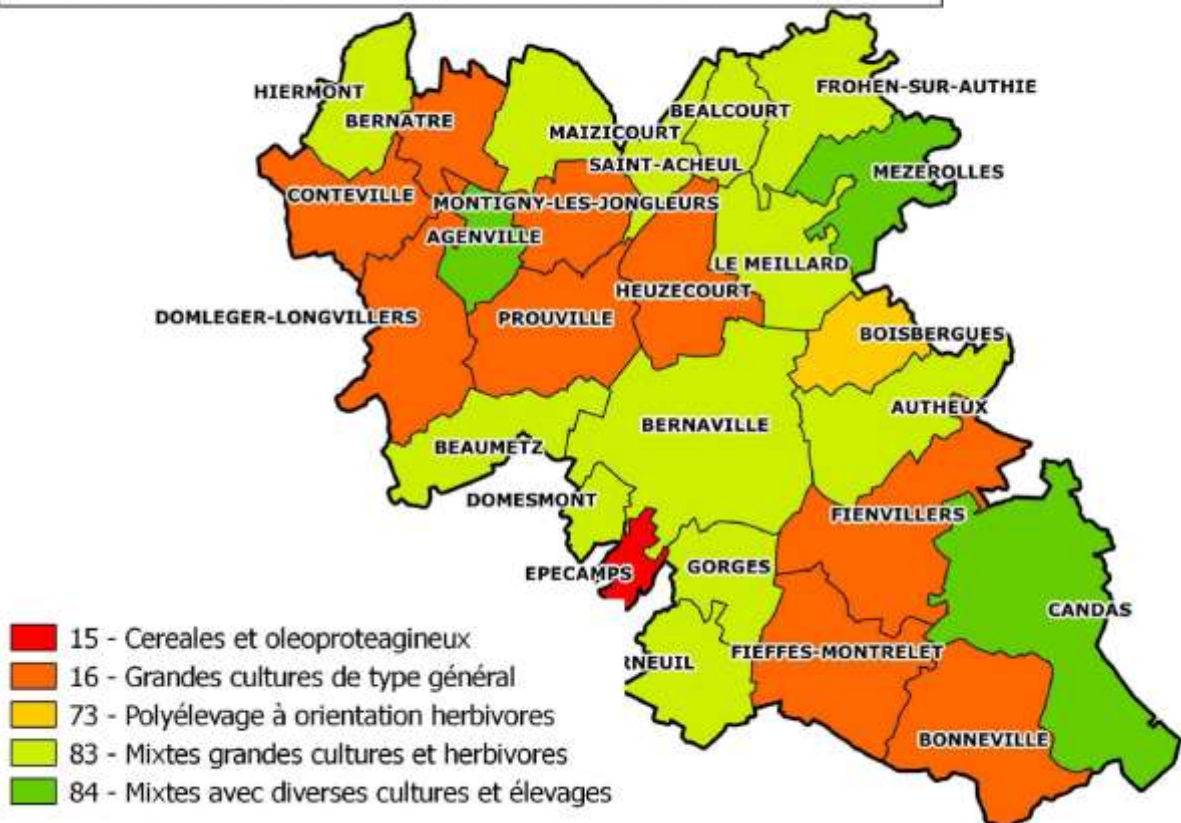
3.3.3 Stratégies d'activités et orientations technico-économiques

D'après la typologie OTEX, les orientations technico-économiques dominantes de chaque commune montrent 5 grands types sur le territoire du Bernavillois :

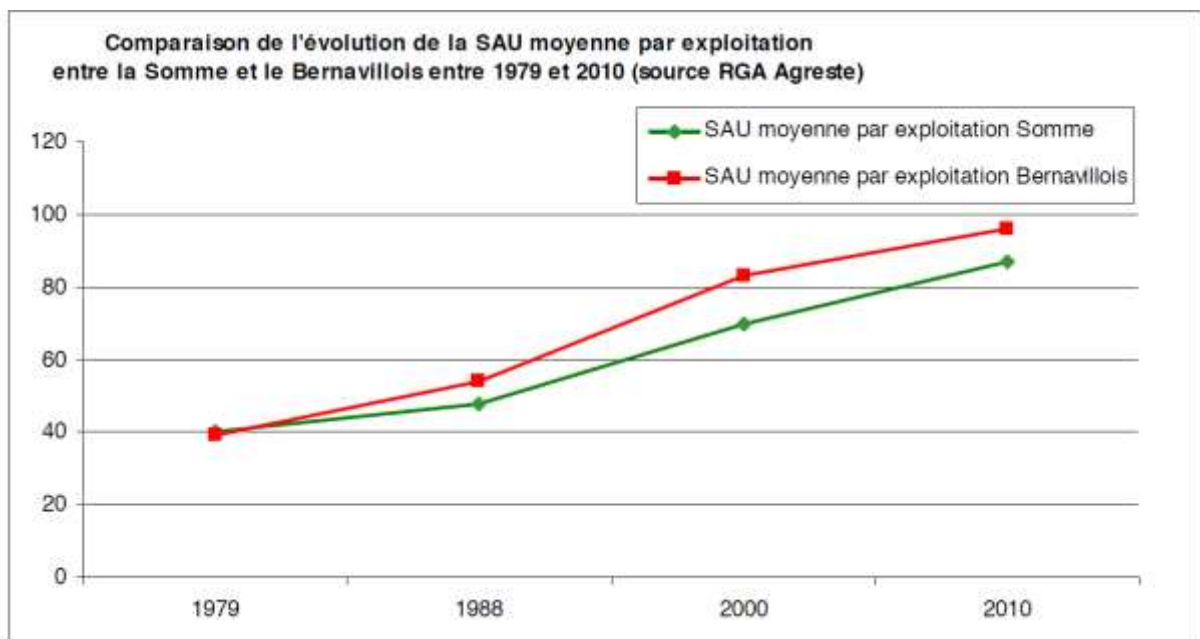
- Mixtes grandes cultures et herbivores (Béalcourt, Beaumetz, Bernaville, Berneuil, Domesmont, Frohen-sur-Authie, Gorges, Hiermont, Le Meillard, Maizicourt, Saint-Acheul),
- Grandes cultures de type général (Bernâtre, Bonneville, Conteville, Domléger-Longvillers, Fieffes-Montrelet, Fienvillers, Heuzecourt, Montigny-les-Jongleurs, Prouville),
- Mixtes avec diverses cultures et élevages mixtes (Agenville, Candas, Mézerolles),
- Céréales et oléoprotéagineux (Epécamps),
- Polyélevage à orientation herbivores (Boisbergues).

Ces orientations révèlent le poids économique des productions par commune mais ne montrent pas la présence ou non d'élevage. En effet, le type « Grandes cultures » ne signifie pas l'absence d'élevage. Ainsi, on retrouve des élevages importants (des vaches laitières par exemple) sur une commune comme Heuzecourt. Par rapports aux autres productions, ils ne représentent pas un poids économique suffisant pour apparaître dans la typologie de la commune, mais vont devoir être pris en compte dans l'aménagement du territoire.

Orientations technico-économiques des exploitations (source RGA 2010 Agreste)



La surface moyenne par exploitation (des exploitations enquêtées) est 126,4 ha (avec une surface maximum de 430 ha et une surface minimum de 2 ha. Selon le RGA 2010, la moyenne de l'ensemble des exploitations recensées serait de 96 ha. Cette moyenne est supérieure à la moyenne départementale qui était de 87 ha en 2010.



3.3.4 Les principales productions

3.3.4.1 Sources utilisées

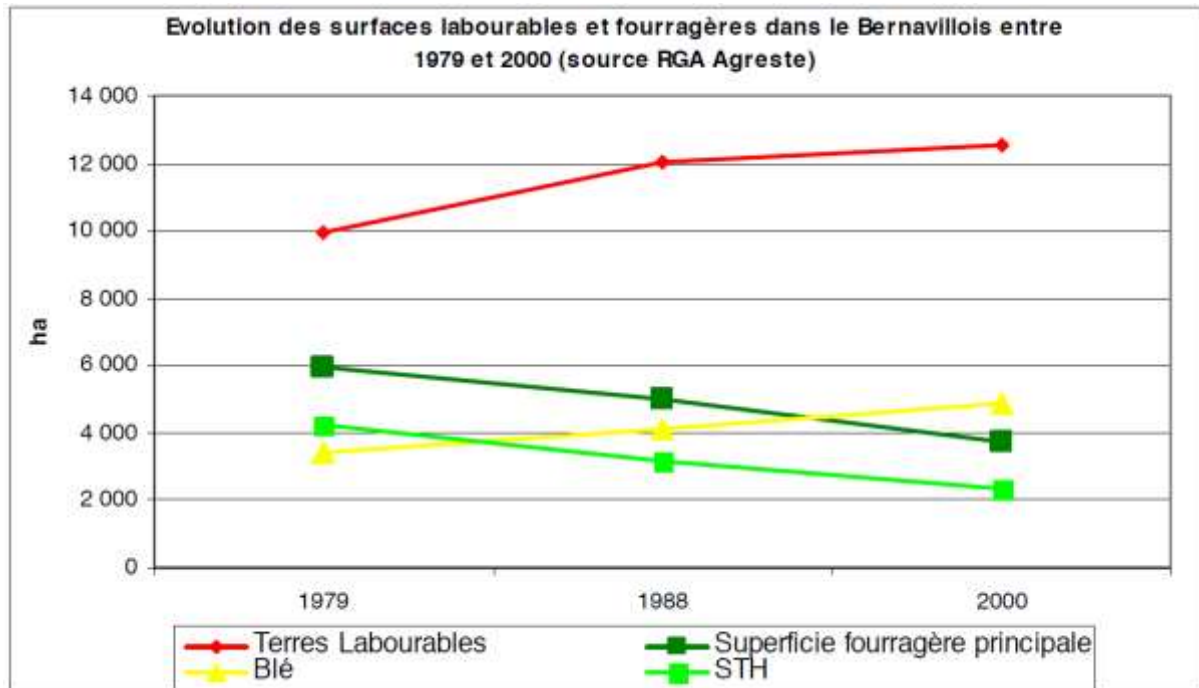
Le Recensement Général de l'Agriculture (RGA) réalisé successivement en 1979, 1988 et 2000 avec la même méthodologie permet de connaître les tendances d'évolution. Il faut noter que le RGA a été renouvelé en 2010 mais la diminution du nombre d'exploitations rend les données confidentielles sur de nombreuses communes ce qui ne permet pas de suivre les évolutions jusqu'à cette date. Il n'est donc généralement pas utilisé.

Les enquêtes auprès des exploitations du Bernavillois qui constituent le reflet précis de la situation actuelle pour les exploitations « actives » du territoire. Ainsi les 15 800 ha exploités par les agriculteurs de la communauté de commune qui ont été enquêtés sont représentatifs des 15 600 ha recensés par le RGA en 2000 et des 16 100 ha recensés en 2010.

3.3.4.2 Les grandes tendances

Avant toutes choses, il faut constater la déprise du secteur de l'élevage qui se manifeste par l'augmentation des surfaces labourées aux dépens des surfaces fourragères (prairies et autres fourrages). Ainsi, selon le RGA, entre 1979 et 2000, les surfaces labourables augmentent de 26% alors que les surfaces fourragères diminuent de 38%. De manière emblématique, on peut citer le cas du blé et des surfaces en herbe : alors que la sole de blé augmente de +44%, la surface des prairies diminue d'exactly la même proportion : -44%.

Les grandes évolutions des productions végétales sur le Bernavillois, intervenues entre 1979 et 2000, concernent la culture des pommes de terre féculées, quasiment inexistante au début des années 80 (moins de 80 ha) et qui représente 400 ha au RGA 2000 et 600 ha aujourd'hui dans les données de l'enquête. La betterave sucrière est stable sur la période et semble le rester au vu des résultats de l'enquête malgré la fermeture de la sucrerie d'Abbeville. Coté fourrages, sans revenir sur la forte diminution des prairies, il faut citer le doublement des surfaces en maïs ensilage entre 1979 et 2000 et la stabilisation depuis.



3.3.4.3 Productions végétales

Les surfaces emblavées en céréales et oléo-protéagineux sont prépondérantes (62% des surfaces cultivées). Ces cultures sont collectées localement par les coopératives et négoce dont les silos se trouvent sur le territoire. On retrouve des points de collecte et de transfert sur les communes de Beaumetz, Bernaville, Candas, Conteville et Fieffes-Montrelet et à proximité immédiate du territoire par exemple à Auxi-le-Château, Crécy-en-Ponthieu, Domart-en-Ponthieu, Oneux, Outrebois ou Saint-Riquier. Ces dépôts génèrent du trafic de marchandises, mais également des périmètres de protection au niveau du bâti. Ces périmètres sont fonction des capacités de stockage de céréales de ces silos, du type d'installation et de leur hauteur. Ainsi, la distance réglementaire varie de 1 fois à 1 fois et demie la hauteur des installations selon le volume stocké avec un minimum de 10 à 25 m selon qu'il s'agisse d'un stockage à plat ou en cellules. Aussi, il conviendra de se rapprocher des exploitants de ces stockages pour valider précisément les distances applicables.

Les betteraves sucrières représentent 5 % des surfaces cultivées. Elles sont stockées à la récolte en « bout de champ » à l'automne pour être acheminées en sucrerie entre début septembre et au plus tard début janvier. 100% des surfaces en betteraves sont contractualisées avec la sucrerie Téréos (à Boiry dans le Pas de Calais). Le principal problème posé par cette culture aujourd'hui est le stockage qui doit permettre un accès sécurisé pour les camions (en dehors des routes départementales) et stabilisé (l'enlèvement ayant lieu en parallèle de la récolte, les chemins ruraux d'exploitation ne garantissent pas un accès facile en raison des conditions climatiques aléatoires).

Les pommes de terre représentent 7% des surfaces avec une prédominance des pommes de terre féculières (4%) celles-ci sont contractualisées avec l'industrie « Roquette » située à Vecquemont. Les pommes de terre de consommation sont destinées

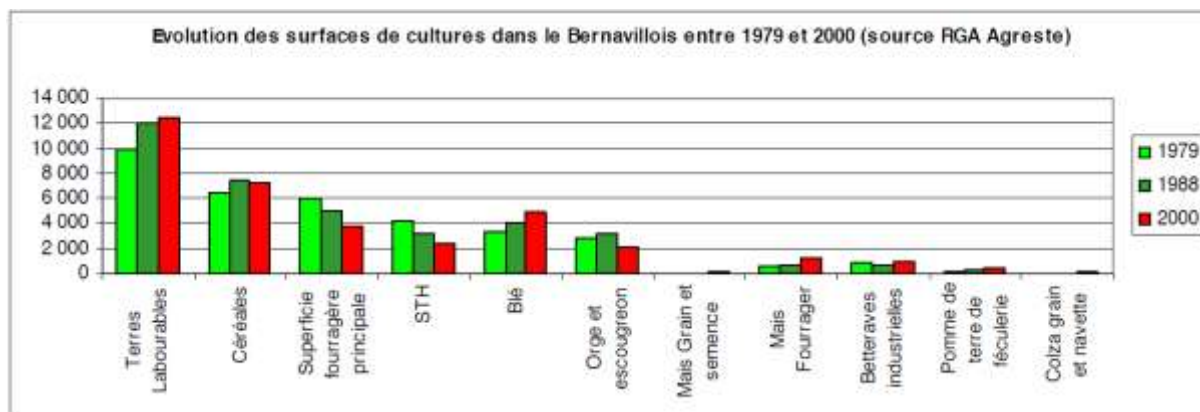
au marché du frais principalement, à la différence d'autres secteurs du département où le débouché industriel (purée, chips, frites) est nettement plus important. Citons un opérateur principal contractualisant la production de ces pommes de terre : Huchette Capgris-nez qui intervient sur la marché du frais mais aussi et surtout sur la production de plants de pommes de terre assez développée sur le territoire (1%).

Les légumes, essentiellement des pois de conserve, représentent 2 % et sont en contrat avec Bonduelle à Estrées-Mons dans la Somme ou avec différents industriels belges en particulier Dejaeghere.

Le lin textile est traditionnellement présent dans le Ponthieu. Sur les exploitations du Bernavillois, il représente 2% des surfaces enquêtées avec des variations inter-annuelles importantes liées au marché. Pour absorber ces variations de cours, les liniculteurs sont incités à construire des bâtiments de stockage pour abriter leurs récoltes pendant plusieurs mois. Les principaux opérateurs sont la coopérative Calira à Martainville et Van Robaey en Belgique.

Les fourrages représentent 8% de la sole cultivée avec la domination du maïs (7%). Le reste étant réalisé par des surfaces de luzerne, ray-grass ou betteraves fourragères.

Comme évoqué plus haut, les prairies ont fortement diminué depuis 1979 (diminution de 44%) sur le territoire du Bernavillois. Selon les résultats de l'enquête, les prairies représentent aujourd'hui 12% des surfaces exploitées par les exploitations du territoire. Cette diminution est à rapprocher de l'évolution du nombre d'élevages et des effectifs du cheptel.



3.3.4.4 Productions animales

Sur les 125 exploitations « actives » du territoire du Bernavillois (parmi les 139 rencontrées), 81 ont une activité d'élevage soit 65 %. Ce score démontre qu'avec deux exploitations sur trois avec un élevage, les productions animales marquent encore leur présence dans le territoire.

Les principaux opérateurs pour la collecte de ces productions sont :

- Pour le lait : Lact'union (ex VPM) pour son usine d'Abbeville, et Sodiaal avec son site d'Airaines.

- Pour la viande : COBEVIAL dont les animaux sont abattus dans la grande région (Nord- Pas-de-Calais, Picardie, Normandie) et découpés ou préparés dans les différentes usines du groupe (Airaines, Flixecourt, ...) ou par les bouchers locaux.

3.3.4.4.1 L'élevage bovin

Le territoire du Bernavillois a vu une diminution de 64% du nombre d'exploitations ayant un élevage bovin entre 1979 et 2000 (la diminution du nombre d'élevages bovins de la Somme a été de 62.5%). Le cheptel par exploitation a augmenté de 87 % pour le Bernavillois (augmentation de 44% pour la Somme). Ces 2 éléments concrétisent une concentration et une spécialisation des élevages. Mais ce phénomène ne permet pas de limiter la diminution des effectifs. Ainsi, le nombre de bovins passe de 14 000 au RGA 1979 à 9 400 au RGA 2000 est n'est plus que de 9 100 dans l'enquête. Les vaches laitières reflètent bien cette évolution : La production laitière était assurée par 246 élevages et environ 5 500 vaches en 1979, il n'y a plus que 63 élevages et 2 700 vaches en 2000 au RGA.

Aujourd'hui, la baisse semble stabilisée puisque l'enquête donne environ 3 200 vaches laitières, mais la spécialisation des exploitations se poursuit puisqu'on ne compte plus que 46 élevages laitiers sur le territoire. L'effectif moyen est donc de 69 vaches laitières.

3.3.4.4.2 L'élevage Porcin

L'élevage porcin a quasiment disparu du territoire. Une centaine d'éleveurs détenait environ 3 200 places d'élevage de porcs en 1979. Lors du RGA de 2000 le nombre était tellement faible qu'aucune statistique n'a pu être réalisée.

L'enquête sur le territoire donne 1590 places d'engraissement pour seulement 3 éleveurs !

3.3.4.4.3 L'élevage avicole

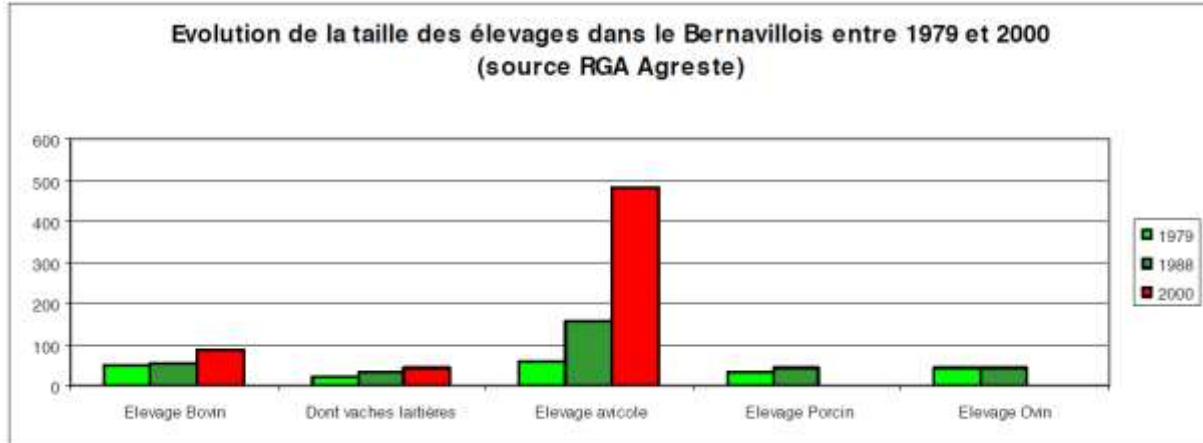
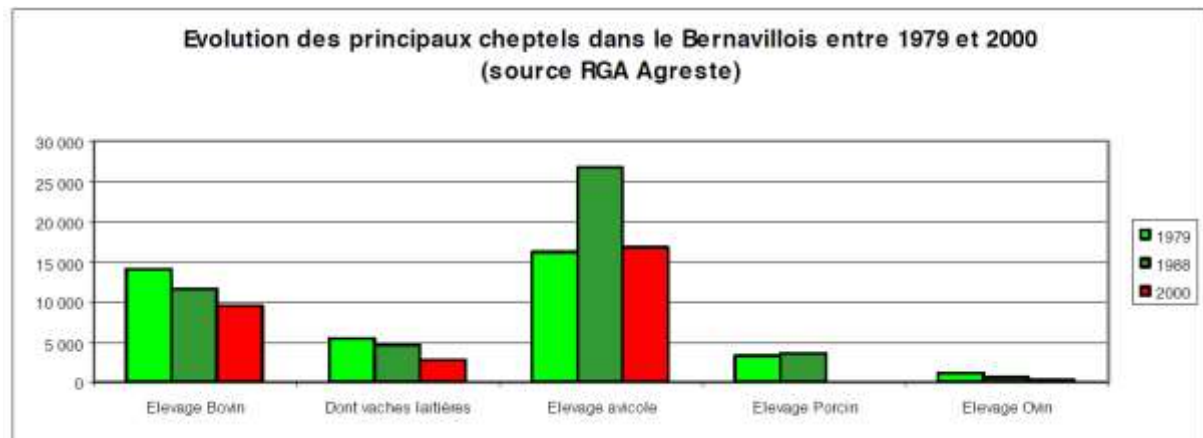
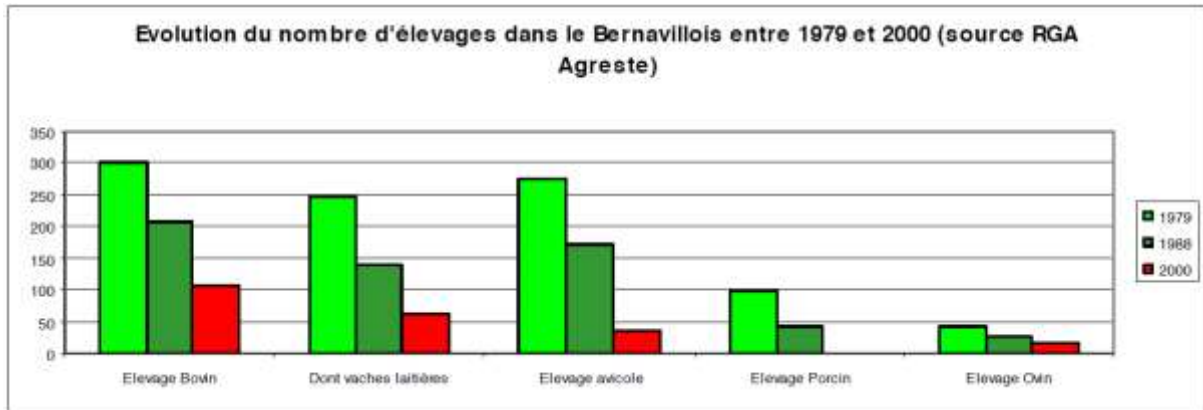
L'élevage avicole n'échappe pas à la spécialisation. En effet, au début des années 80 les volailles étaient produites chez 275 éleveurs qui détenaient environ 16 000 animaux. En 2000, l'effectif animaux est sensiblement le même mais avec seulement 35 éleveurs.

L'enquête sur le territoire du Bernavillois révèle que seulement 6 exploitations continuent la production de volailles ou d'œufs.

3.3.4.4.4 Les autres élevages

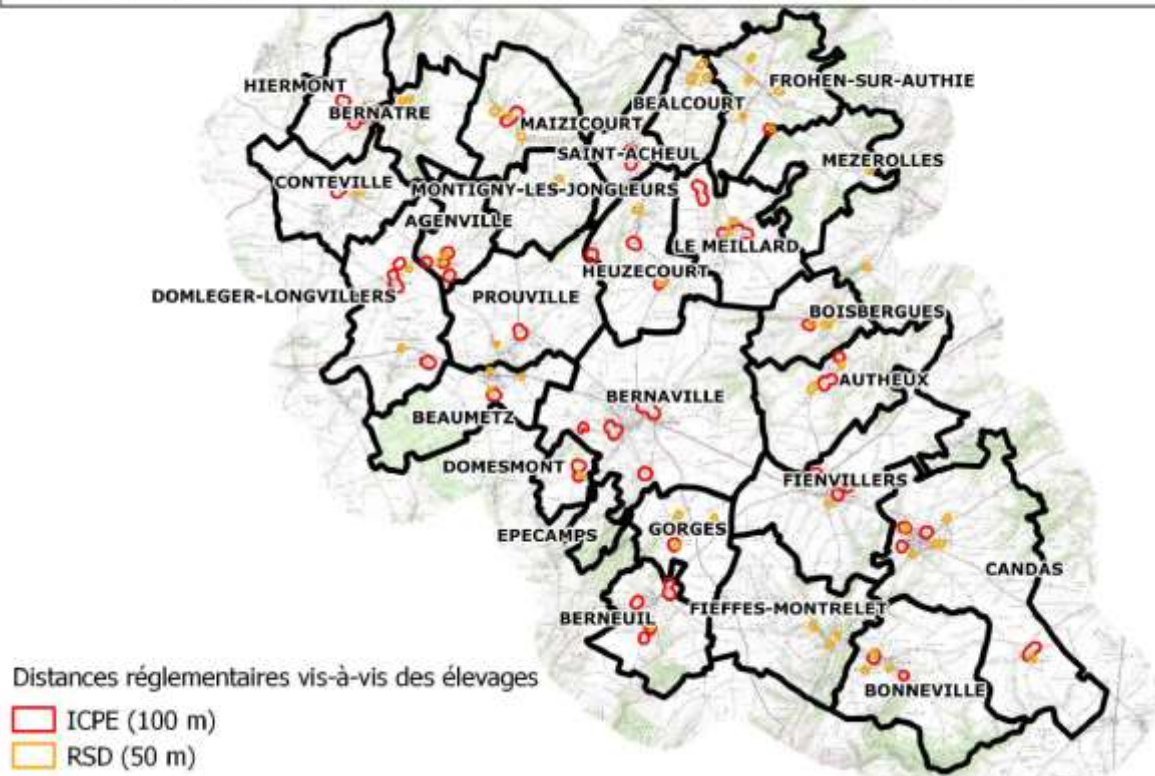
L'élevage ovin a toujours été marginal dans la région, mais si en 1979 le RGA dénombrait environ un millier d'ovins pour une quarantaine d'exploitations, il ne reste aujourd'hui que 2 exploitations pour un total de 770 brebis. Il faut noter cependant que l'un de ces éleveurs est spécialisé (720 brebis) et qu'il est « Jeune Agriculteur ».

Les graphiques ci-après issus du traitement des données des RGA 1979, 1988 et 2000 illustrent cette concentration des élevages dans des structures spécialisées de moins en moins nombreuses. Ces élevages de plus en plus spécialisés ne permettent pas d'endiguer la baisse du nombre d'animaux.



La carte suivante donne un aperçu global pour le territoire sur la base des périmètres de réciprocité applicables aux installations d'élevage.

Localisation des installations d'élevage (enquêtes Chambre d'Agriculture de la Somme 2013-2014)



3.3.5 Les stratégies d'activités ou activités marginales

3.3.5.1 Diversification

La diversification des activités d'une exploitation agricole a comme objectif de rechercher de nouvelles possibilités de revenu en développant une activité en fonction des savoir-faire de l'agriculteur ou des opportunités locales.

La notion de diversification revêt des formes variables en fonction des orientations et des opportunités saisies par les agriculteurs concernés. Ainsi, pour certains, la diversification consiste simplement à se lancer dans une nouvelle production proche d'une production existante. C'est par exemple le cas d'une exploitation de type « céréales / betteraves » qui déclare que la récente production de plants de pommes de terre constitue une diversification. Pour d'autres, l'activité de « diversification » constitue la principale (voire l'unique) source de revenu. Par exemple une petite exploitation dont toute l'activité est recentrée sur les chevaux en pension.

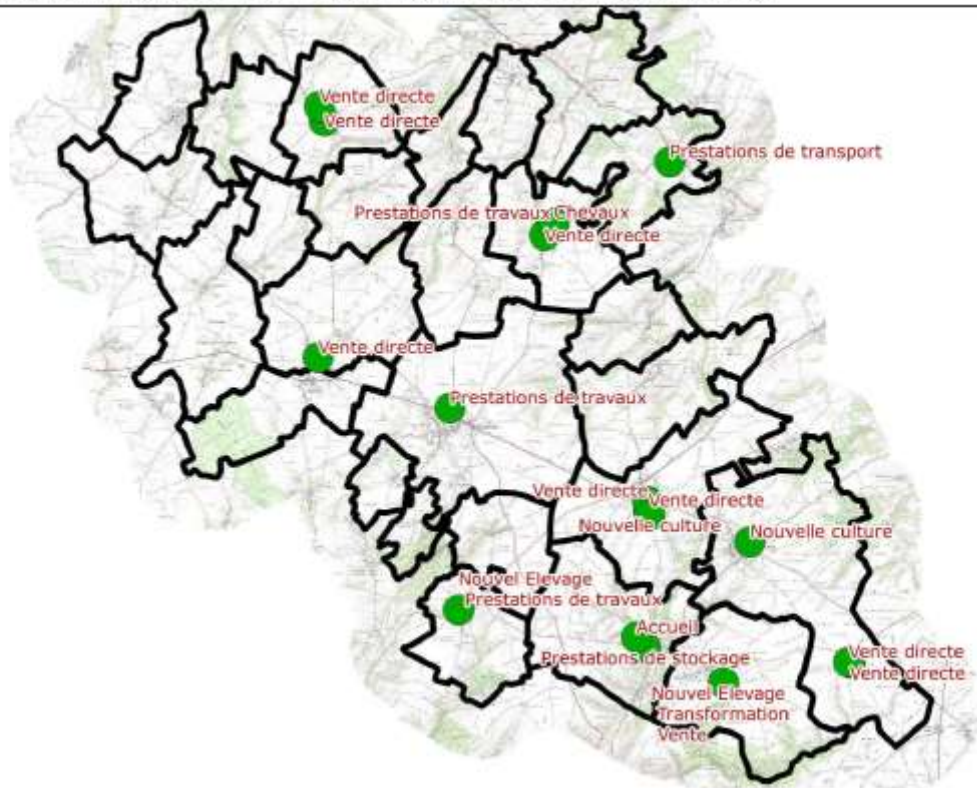
Plus classiquement, on trouve aussi des activités de vente directe : volailles, lapins, viande, beurre, légumes de maraîchage, endives ou fraises. 9 exploitations enquêtées sont concernées.

3.3.5.2 Les autres activités et la pluriactivité

La diversification des revenus passe aussi par différentes formes de prestations de services : entreprise de travaux agricoles, de travaux publics, de stockage. 6 exploitations sont dans ce cas.

L'accueil à la ferme semble peu répandu. Une seule exploitation a déclaré disposer d'un gîte.

Diversifications des activités (enquêtes Chambre d'Agriculture de la Somme 2013-2014)



La recherche de sources de revenus complémentaires est aussi nécessaire lorsque la taille de l'exploitation est insuffisante. Dans ce cas, si le revenu n'est pas dégagé par une activité liée à l'exploitation on ne parle plus de diversification mais de pluriactivité ou de « travail à l'extérieur ». Cette situation se rencontre également lorsqu'un enfant revient sur la ferme familiale au moment de la retraite de ses parents tout en gardant son travail. Dans cette situation, le système est souvent simplifié (arrêt de l'élevage par exemple) et les parents retraités sont mis à contribution comme « main d'œuvre familiale » au moment des pics de travaux. Enfin, la pluriactivité est aussi rencontrée dans les grandes structures lorsque l'un des conjoints (en général l'épouse) est chef d'exploitation associé à temps partiel.

Dans le Bernavillois, la pluriactivité concerne 11 exploitations dont 7 sont des grandes structures avec des conjoints associés pluriactifs, et 4 sont de très petites structures (moins de 10 ha). Enfin des salariés agricoles peuvent aussi être pluriactifs en cumulant plusieurs temps partiels dans le monde agricole ou non. Dans quelques cas on trouve aussi des chefs d'exploitation de petites structures qui sont salariés à temps partiel dans une exploitation voisine.

3.4 DONNEES SPATIALES : UTILISATION DU TERRITOIRE

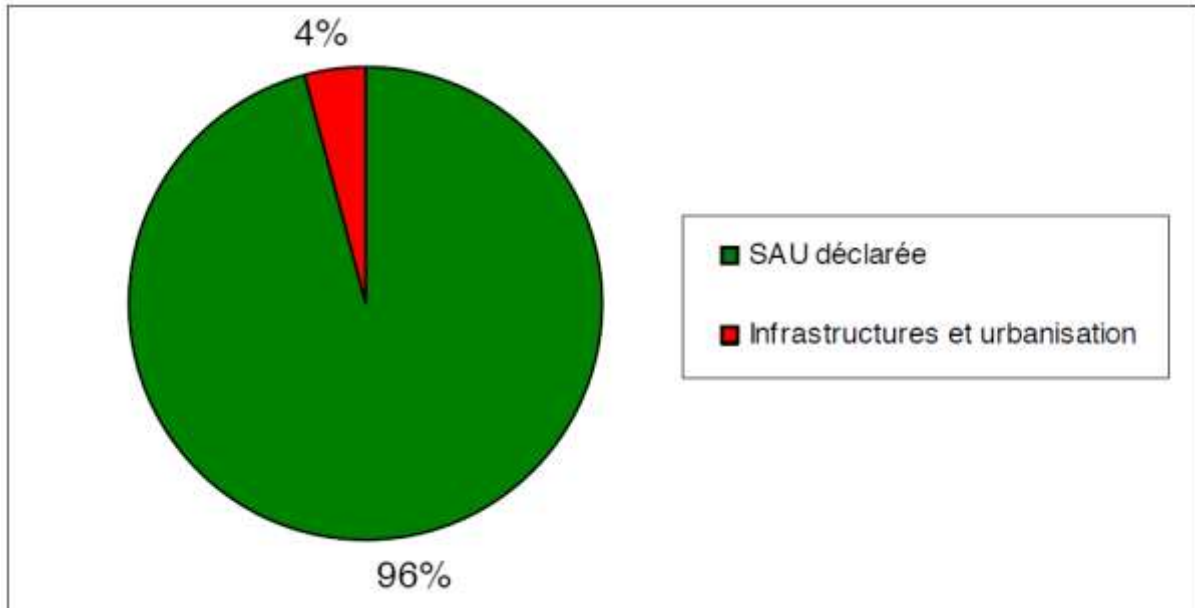
3.4.3 Occupation des sols

Un rappel des différentes notions de surfaces est nécessaire pour mettre en perspective les données collectées.

Type de surface	Définition	Valeur pour le Bernavillois
Surface « SIG »	Surface calculée par logiciel de cartographie pour l'ensemble du territoire	18 200 ha
SAU « RPG 2011 »	Surfaces des parcelles du territoire utilisées en agriculture et déclarées à la PAC en 2011	17 450 ha
SAU RGA 2000	Surfaces exploitées par les exploitations ayant leur siège sur le territoire même si les parcelles concernées sont en dehors du territoire. Données du recensement général de l'agriculture de 2000 (Ces surfaces peuvent comprendre des jardins familiaux et des exploitations « non professionnelles »)	15 600 ha
SAU RGA 2010	Idem mais pour le RGA 2010	16 100 ha
SAU enquêtes diag. PLUI	Idem mais pour les enquêtes menées par la Chambre d'Agriculture de la Somme pour le présent diagnostic. (les surfaces de jardins et des exploitations « non professionnelles » ne sont pas collectées)	15 800 ha

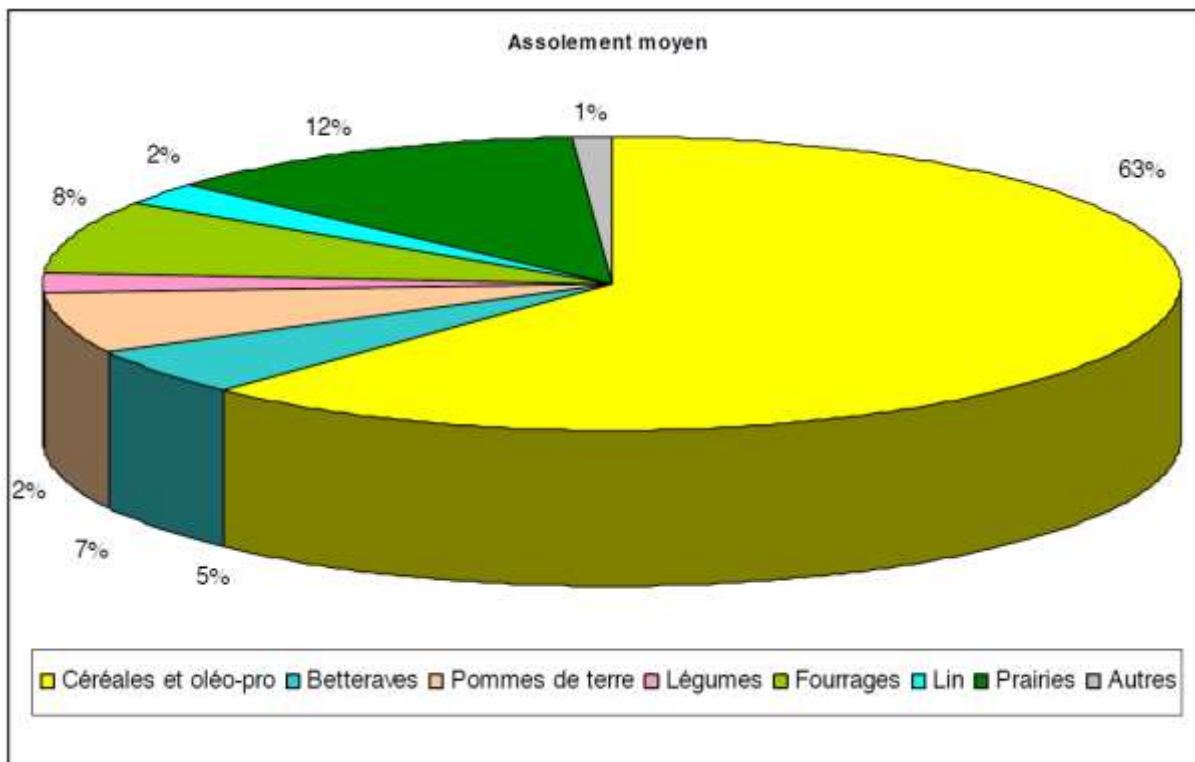
Compte-tenu des différentes définitions précédentes, on peut considérer que le chiffre issu des enquêtes de la Chambre d'Agriculture de la Somme est fiable et représentatif. C'est donc en regard de cette valeur globale que les différentes occupations « agricoles » issues des enquêtes peuvent être appréciées sans perdre de vue que certaines parcelles peuvent être situées en dehors du territoire communautaire. C'est ce qui a été fait précédemment pour les productions végétales.

Pour le territoire du Bernavillois lui-même, le ratio entre la surface totale (SIG) et la SAU des parcelles agricoles (RPG) est de 96%. Ce chiffre démontre le caractère essentiellement agricole du Bernavillois, les espaces naturels « libres », les espaces urbanisés et les infrastructures n'occupant que 4% du territoire. Ces valeurs sont par elles-mêmes des valeurs guides pour l'aménagement du territoire si on ne veut pas bouleverser son identité.



Concernant les espaces cultivés, rappelons que l'enquête démontre l'importance des céréales (et oléo-protéagineux) avec 62% des surfaces alors que les prairies (12%) et les fourrages (8%) révèlent la part encore importante de l'élevage sur le territoire.

Le graphique suivant donne une vue synthétique de l'assolement moyen en grandes catégories de cultures sur la base des enquêtes.



3.4.4 Types de sols

Le territoire du Bernavillois recoupe les territoires pédologiques du Ponthieu et du Plateau-Picard Nord. Il est marqué par une large zone de plateau aux sols souvent profonds limoneux à limono-argileux favorables à de très nombreuses cultures. Ce plateau est bordé par des zones de versants au Sud vers Fieffes-Montrelet et surtout au Nord vers la vallée de l'Authie. Ces zones de versant présentent des sols toujours diversifiés avec parfois des sols difficiles à travailler : argiles à silex, pente, ... Enfin cette même vallée de l'Authie est présente sur les communes de Béalcourt, Frohen-sur-Authie et Mezerolles. Traditionnellement, ces sols humides voire hydromorphes sont destinés aux prairies.

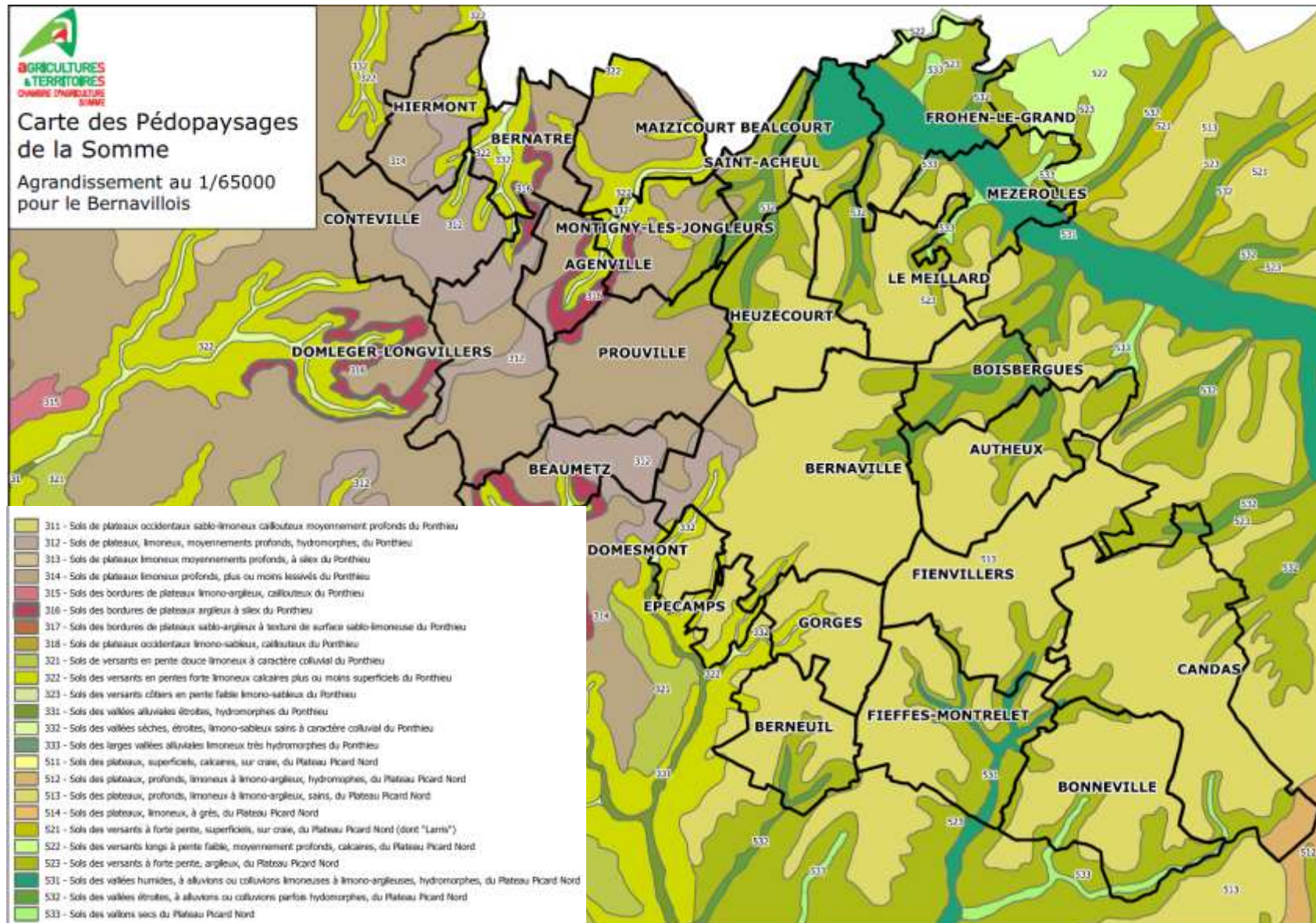
L'extrait de la carte des sols produite page suivante est issu du programme de connaissance des sols du département de la Somme mené par la Chambre d'Agriculture de la Somme en partenariat avec l'INRA. Cet inventaire intitulé « Référentiel Régional Pédologique » est dressé à l'échelle 1/250 000. L'agrandissement pour le Bernavillois ne peut être considéré comme reflétant la position et la variabilité exacte des sols. Il reflète les variations de grandes familles de sols et le lien avec leur position dans le paysage.

3.4.5 Aménagements agricoles

Aucun drainage n'a été recensé lors de l'enquête, de même l'irrigation est quasiment absente : seuls quelques forages alimentent des cas particuliers : serres de fraises, plants de pommes de terre. Par contre, d'autres forages concernent l'abreuvement des animaux.

7 forages ont été dénombrés dans l'enquête. Il s'agit d'ouvrages ponctuels n'ayant que peu d'incidence en termes d'infrastructures liées comparativement à des réseaux d'irrigation par exemple. Par contre, il existe au moins une quarantaine de canalisations enterrées par les éleveurs pour amener l'eau dans les prairies. Cet inventaire des canalisations est forcément imprécis sur le dénombrement et la localisation car ces ouvrages sont parfois anciens.

Enfin, il faut noter que plus de 13 500 m de haies ont été plantées par les agriculteurs du Bernavillois ces dernières années.

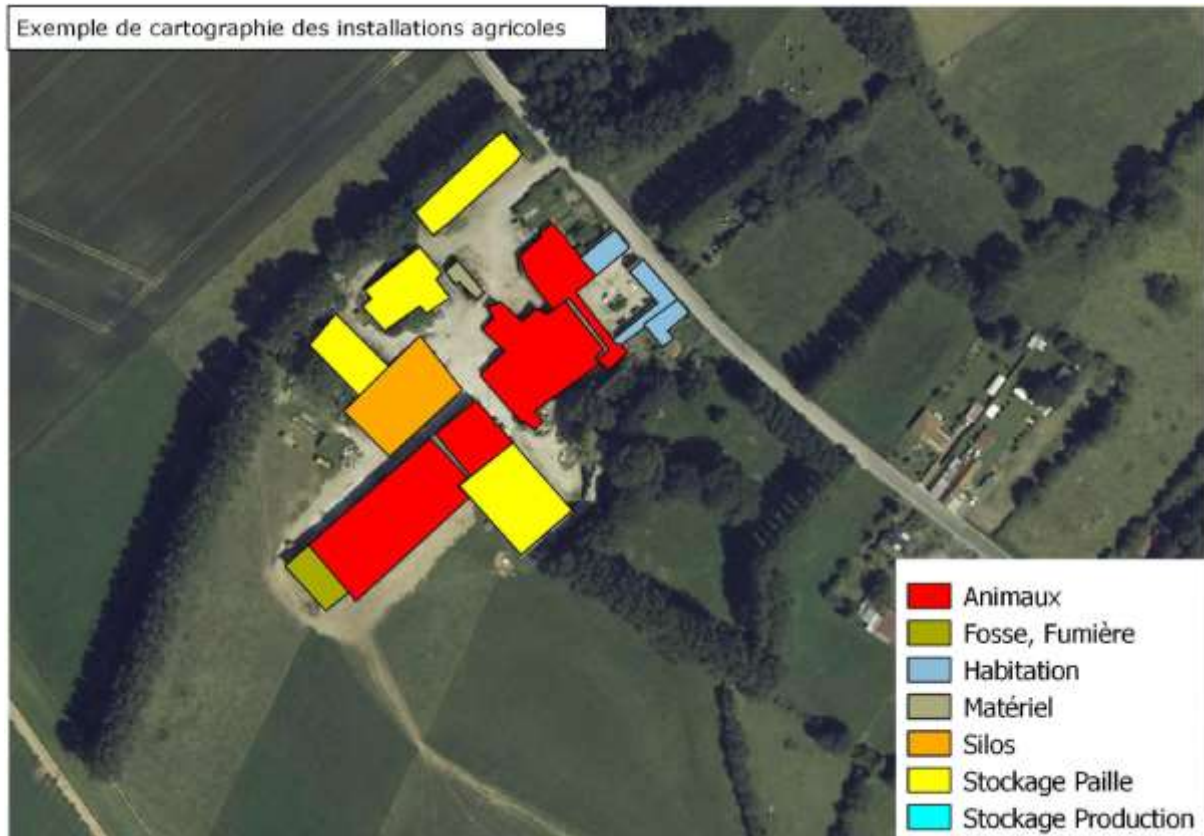


3.5 CONSTRUCTIONS AGRICOLES

3.5.1 Situation actuelle

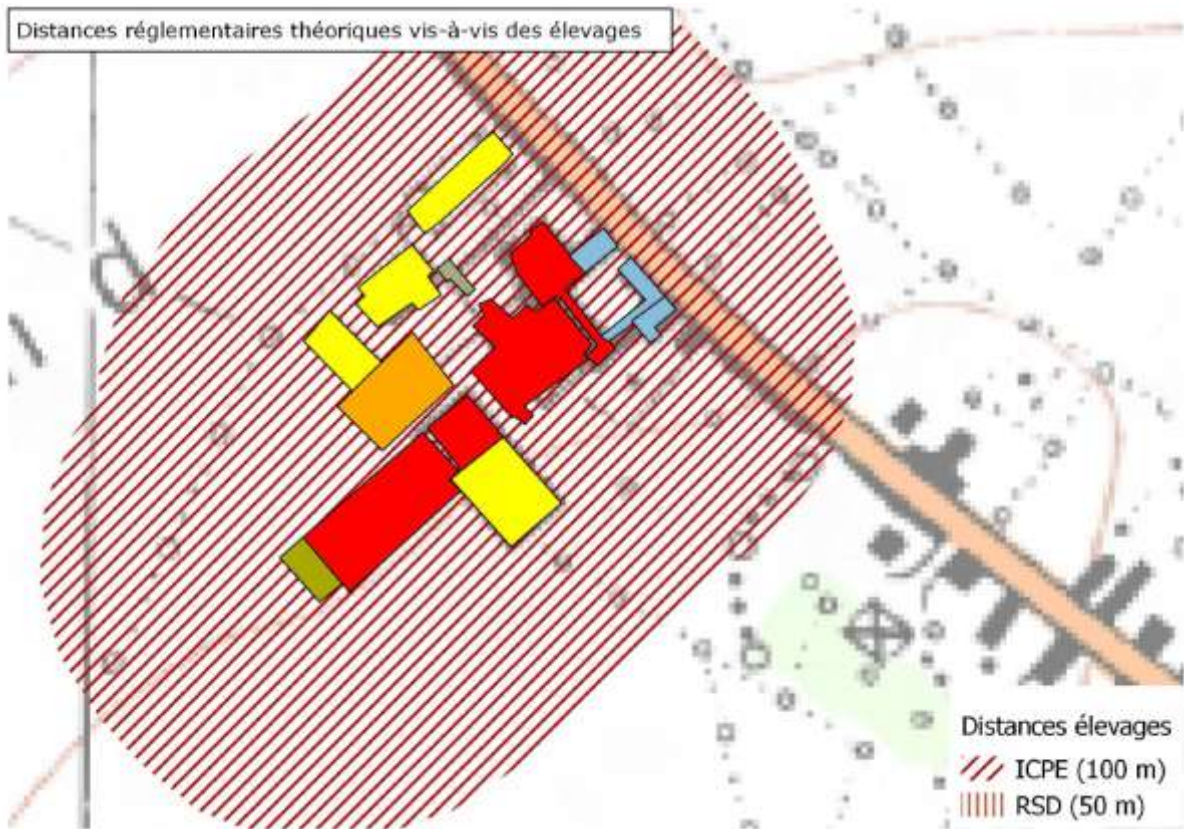
Suite à l'enquête agricole sur le territoire on dénombre :

- 126 sièges d'exploitations
- Plus de 1000 bâtiments et parties de bâtiments des exploitations agricoles (toutes destinations confondues) qui représentent une surface d'environ 48 ha ont été cartographiés.



Les périmètres de réciprocité liés à l'activité d'élevage représentent, d'après les bâtiments recensés, 450 ha dont environ 358 ha dus aux distances vis à vis des élevages soumis à la réglementation sur les Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE Autorisation ou Déclaration.) Les surfaces dues aux distances vis-à-vis des élevages soumis au Règlement Sanitaire Départemental représentent 109 ha environ. 17 ha sont couverts par 2 types de périmètres (RSD et ICPE).

Attention : Les distances évoquées ici sont des distances types, les distances applicables pour les nouvelles constructions agricoles ou pour les tiers riverains sont fonction des dérogations possibles au cas par cas en fonction du type d'animaux, de leur mode de logement et de l'habitat existant.



La plupart des bâtiments sont issus de fermes anciennes traditionnellement implantées au cœur du village. Cependant, les bâtiments les plus récents sont le plus souvent implantés à l'arrière de ces corps de ferme historiques, voire complètement délocalisés à l'extérieur du village. Les hameaux purement agricoles très éloignés du village sont assez rares sur ce territoire. A l'instar des hameaux de Grimont et du Mont Renault sur la commune d'Heuzecourt ou du Valheureux à Candas.

3.5.2 Projets

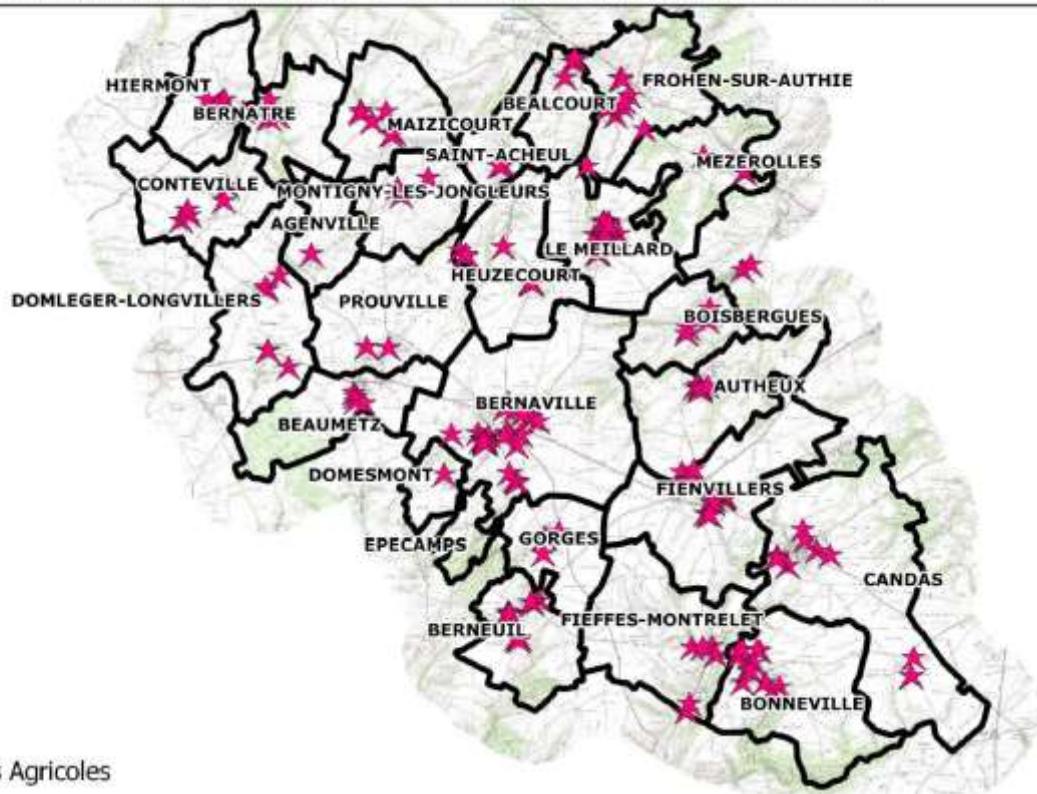
Les rencontres avec chaque agriculteur du territoire ont permis de recenser de nombreux projets de constructions :

- Bâtiments d'élevage
- Bâtiments de stockage (paille, lin, pommes de terre,...)
- Stockages des effluents d'élevage.

Sur ce dernier point, on peut noter que ces extensions de capacité de stockage ont été déclarées comme étant liées à l'évolution de la réglementation : classement de 60 communes de la vallée de l'Authie en Zones Vulnérables.

Les possibilités de localisation de ces projets sont matérialisées par des étoiles sur les cartes.

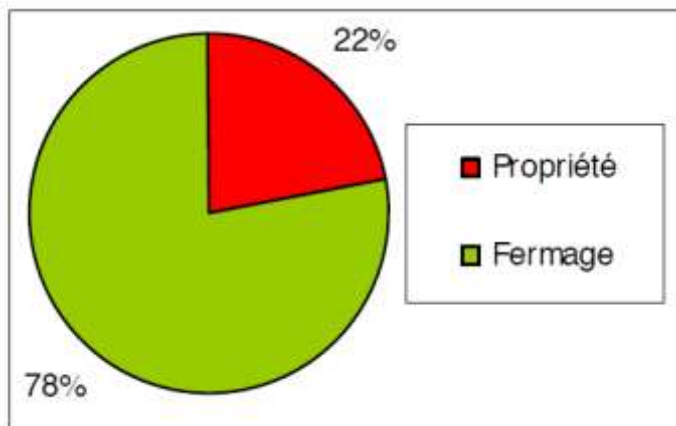
Projets de constructions agricoles (enquêtes Chambre d'Agriculture de la Somme 2013-2014)



3.6 FONCIER AGRICOLE

Toutes les terres cultivées bénéficient d'une situation foncière stable assurée par le statut du fermage pour 78% des surfaces et par la propriété directe pour les 22% restants.

Cette situation est représentative de la situation moyenne pour le département et reste stable dans le temps : les chiffres sont à peu près similaires depuis le RGA de 2000.



3.7 FICHES SYNTHETIQUES ET ATLAS CARTOGRAPHIQUE

Une synthèse des données recueillies lors des rencontres avec les agriculteurs installés sur la communauté de communes est présentée en annexe du rapport de présentation (partie 9).

Les tableaux et graphiques donnent les informations suivantes :

- Nombre d'exploitations et structure,
- Main d'œuvre et démographie
- Evolution des exploitations
- Modes de faire-valoir et surfaces valorisées
- Cultures et élevages pratiqués
- Diversification et démarches de qualité

Les données sont disponibles à l'échelle de la communauté de communes du Bernavillois et pour chacune des communes sur laquelle se trouve au moins un siège d'exploitation. Seule la commune d'Epécamps n'est pas dans ce cas (aucun siège d'exploitation).

Une carte détaillée aux abords de chaque zone urbanisée donne la localisation des installations agricoles : bâti, aménagements et projets. Les exploitations utilisant le bâti sont identifiées sur la carte par un numéro renvoyant à l'index des exploitations.

Une deuxième carte détaillée à la même échelle donne une information sur l'utilisation du territoire : parcelles proches des zones urbanisées, trajets du matériel (fréquence) et des animaux, obstacles à la circulation du matériel, périmètres réglementaires autour des élevages, silos de collecte de céréales et projets agricoles. Cette carte fait apparaître les parcelles et les constructions recensées par le cadastre.